

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

FRANCE

LE COURANT DES AFFAIRES.

Paris, 23 décembre.

Le Sénat a cédé sur le budget des dépenses; on n'attend guère de lui qu'il repousse l'amendement Brisson...

Ni pour le budget, ni dans les questions politiques, le Sénat n'a su maintenir ses prérogatives et ses droits...

M. Jules Ferry est toujours ministre et M. Hérod restera préfet de la Seine.

Du reste, pour mieux apprendre au Sénat ce que valent ses votes, une interpellation aura lieu également sur l'enlèvement des crucifix à la Chambre des députés...

Remarquez-vous que, dans ces dernières discussions, ni M. Constans ni M. Cazot n'ont paru? M. Ferry, à la Chambre des députés comme au Sénat, soutient seul le poids de la lutte.

Et pourtant le ministre de l'intérieur et le ministre de la justice auraient dû intervenir plus d'une fois dans les débats du budget.

MM. Constans et Cazot, depuis leurs derniers discours, sont tellement déconsidérés, que le gouvernement lui-même dont ils font partie n'ose plus les produire.

Quel ministère, quel gouvernement que celui dont M. Jules Ferry est le plus bel ornement et le seul représentant à peu près présentable!

Feuilleton du COURRIER DU CANADA 15 Janvier 1881.—No 35

LE

PARDON DU MOINE

Par RAOUL DE NAVERY.

(Suite).

" Cette imagination s'appelle la conscience... Je veux parler, et parlerai... vous me chasserez si vous voulez! Non! vous avez raison, que ce secret meure avec moi, à jamais, à tout jamais, et connu seulement de l'enfer qui ne pousse au crime..."

Milagro ne paraissait plus maître de lui-même, ses mouvements désordonnés trahissaient le bouleversement de son âme.

Il faisait un semblable orage... dit-il; oui, la foudre grondait avec cette fureur, pendant la nuit du meurtre, la nuit de sang... J'étais ivre de rage, de colère... le couteau était là... il brillait dans la nuit, sous les lueurs rouges ou bleues des éclairs... Je ne sais pas ce qu'elle fit... ce devait être horrible, car ma raison m'abandonna, et je bondis comme une bête

fauve, et je frappai comme un boucher comme un bourreau...

" Et toujours j'entends le bruit du sang dégouttant de la blessure, et formant cette grande tache brune que toute l'eau de la mer ne saurait laver..."

En achevant cette révélation terrible, Milagro tomba sur le sol et heurta du front les planches du parquet sur lesquelles avait ruisselé le sang...

Il resta longtemps immobile; un coup de tonnerre plus violent que les autres ébranla jusque dans ses fondations la Maison-Close; la foudre tomba, embrassant subitement un des arbres du jardin, et un cri d'agonie de Milagro redoubla l'horreur du spectacle.

Quand Ridalto courut vers le vieillard pour le relever, il le trouva évanoui.

Alors, le prenant dans ses bras, il le porta sur son lit. La convulsion dernière de l'orage semblait en avoir épuisé la furie; les roulements du tonnerre s'éloignèrent progressivement, les vagues s'apaisèrent et le plus grand calme succéda au désordre auquel tous les éléments semblaient en proie.

Vainement, pendant plus d'une heure, l'artiste épuisa tous les moyens pour rappeler Milagro au sentiment de l'existence. Il commençait à éprouver de sérieuses inquiétudes, quand un profond soupir souleva la poitrine

La colonie de Port-Breton

On lit dans la Nouvelle-France, organe officiel de la colonie, que le bey du Tunis, voulant témoigner à M. le marquis de Rays la haute estime où il le tient, à cause de l'entreprise éminente civilisatrice de la colonie libre de Port-Breton, vient de lui conférer le titre et les insignes de commandeur de l'ordre du Nichamstikar.

La Nouvelle-France apprend aussi, par des lettres de Sydney, que le Génil, qui transportait de nombreux colons, a heureusement jeté l'ancre en rade de Liki-Liki. Le capitaine Rabardy s'est immédiatement rendu à terre, où il a été reçu avec la plus vive joie par les colons déjà établis dans ce lieu.

A l'heure qu'il est, l'India, parti de Singapour un mois seulement après le Génil, est arrivé lui aussi à destination.

Le Port-Breton, navire transportant une expédition dirigée par une société de sucreries, va se rendre incessamment à Barcelone, d'où il repartira aussitôt pour la Nouvelle-France. L'organe de la colonie est autorisé à annoncer que ce navire sera couvert de la protection toute spéciale du gouvernement espagnol, et qu'il sera porteur des ordres de ce gouvernement pour tous les consuls d'Espagne résidant aux ports où il doit faire relâche.

Ce navire embarquera 175 passagers dont plusieurs familles belges. Sa destination est la Nouvelle-Irlande, île de la colonie située à un quart de lieu de Port-Breton. Le navire mettra environ deux mois à faire le voyage par l'isthme de Suez.

Le même journal (n. du 15 novembre) publie des extraits de lettres de Liki-Liki apportées par le Chandernagor, et qui confirment en tous points le démenti que ce journal a opposé à certains bruits faucheux répandus naguère par un journal de Sydney. Nous empruntons à ces lettres des détails intéressants; M. Chico, sous-lieutenant de la milice coloniale, écrit:

" Enfin, nous sommes à Liki-Liki. Le blockaus est déjà établi dans l'enceinte réservée. Tous nos hommes sont débarqués et réunis, un peu fatigués de leurs travaux, mais contents, car, disent-ils, ils se sentent chez eux. Du jour où M. le capitaine a pris le commandement, une confiance générale s'est établie. On a commencé à construire des cases pendant que s'opérait le débarquement du Chandernagor. Les hommes qui y étaient occupés travaillaient avec ardeur, et tout est allé pour le mieux, jusqu'au jour où le Chandernagor est parti; c'est alors que se sont produites quelques désertions.

Ainsi s'expliquent, par l'égarément dans des bois inconnus, par l'éloignement de tout moyen de protection, par l'absence de toute précaution hygiénique, les maladies, et, si l'on veut, les morts dont on a fait tant de bruit. Si ces hommes indisciplinés avaient été fidèles comme leurs camarades,

ils auraient coopéré au travail et partagé la joie et le succès. Ici nous sommes vingt-quatre colons. Après un bon défrichement, nous avons pu planter un joli champ de bananes, de patates et de diverses autres plantes qui nous seront un jour très utiles. Nous avons aussi un champ de cannes à sucre. En un mot, nous avons cultivé le plus de terrain que nous avons pu. Nous avons fait opérer par les naturels du pays le déchargement de l'Emily qui nous a ravitaillés.

Nous avons payé notre dette au climat: quelques maux de tête, quelques accès de fièvre; en somme, rien de grave ni d'inquiétant. Maintenant je ne ressens aucun malaise; l'appétit et les forces me sont venues rapidement.

Pour finir, vous parlerai-je des habitants, du climat et des productions à attendre? — Les habitants sont grands et vigoureux. On leur fait réputation d'être belliqueux; moi, je ne les connais que très doux; on peut en attendre du travail. Ils sont adroits à manier des outils, mais il ne faut pas paraître avoir trop besoin d'eux, ni leur payer plus que la mesure d'un dé à coudre de perles (verroterie) par jour et par homme.

Quant au climat, la température en est très supportable. En ce qui concerne les productions, nous avons appris que si une partie de l'île a un sol rocheux, le nord de la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Bretagne, le groupe des îles Salomon et les nombreuses îles de la Nouvelle-France renferment des plaines d'une fertilité exceptionnelle et prodigieuse, propres à toute espèce de cultures intertropicales.

Le journal de la colonie annonce enfin que le gouvernement français prépare l'établissement d'une ligne directe de paquebots, de Marseille en Australie.

La Nouvelle-France sera ainsi reliée directement par les voies rapides avec cette ville, car la colonie établira un service également rapide et régulier entre Port-Breton et Sydney, ou tout autre port d'escalade en Australie de la grande ligne océano-méditerranéenne.

Le Socialisme

Le quatrième congrès socialiste de France vient de lever ses tapageuses séances.

Dès le début, la division s'était mise dans ses rangs; — caractère inhérent à la nature du mal, lequel porte en lui sa propre contradiction; mais scission d'une redoutable portée, puisqu'elle a pour motif la volonté de la majorité, de pousser jusqu'au bout l'application de la doctrine.

En sorte que le congrès régulier s'est trouvé en arrière, et que l'irrégulier a eu gain de cause par la raison dernière de la majorité numérique.

Il y a des journaux qui rient de ces assises du prolétariat; ce rire est idiot. Le soldat ne rit pas devant le canon, le matelot ne rit pas à l'approche de l'ouragan.

Si les "conservateurs" du jour se figurent que Dieu, qui s'est fait Homme afin de mourir pour racheter

les hommes avait en vue de garantir, par la patience des uns, la jouissance des autres, ils se trompent et prononcent eux-mêmes leur arrêt.

La souffrance jusqu'à la mort, avec la Ciel au bout, est le terme de la foi chrétienne. Mais malheur à l'heureux du monde qui oserait s'en targuer pour accepter sans crainte son soldat sans bonheur, et tenter de s'y installer sans remords!

Entre le prolétaire qui n'a de sacrifice à faire que la patience dans l'épreuve pour obtenir l'éternelle miséricorde, et le fortuné qui doit étendre incessamment son sacrifice par une lutte de toutes les heures contre les amollissements de toutes les sensualités, c'est le sort du dernier qui apparaît terrible au chrétien; c'est vers le riche que se tournent son effroi et sa commisération, comme dans une bataille l'anxiété de tous est toujours pour les plus compromis.

Ces vérités, prêchées depuis dix-neuf siècles, ne parviennent plus sans contradiction aux oreilles du pauvre, c'est-à-dire de la masse. La Révolution trouve ces doctrines réactionnaires et veut leur barrer le chemin.

Prêcher la souffrance! Quelle indignité! On accepterait encore volontiers tout le catéchisme, plutôt que ce point-là. Et les vertueux de 89 et leurs vertueux remplaçant les disciples de 92, — et les non moins vertueux successeurs de ceux-là, les hardis coquins de 93, les sanglants coquins, les hypocrites coquins de 95 et les lâches jouisseurs du Directoire, se sont tous apitoyés également sur l'infamie de la morale chrétienne.

" Apprendre à l'homme à souffrir, à l'atroce dérision!" s'écriait en chœur ces apôtres du bien-vivre qui envoyaient six cent mille hommes vers leur sang à la frontière, des sabots aux pieds, des haillons sur le corps, — qui mitraillaient à Toulon, à Lyon, à Nantes, guillotaient un peu partout, — noyaient en masse et en détail, faisaient jeter des femmes au four et couper en deux leurs enfants, sans compter les neuf cent mille victimes de la guerre vendéenne, les sept cent onze mille suspects qui se succédèrent dans les cachots de la Liberté, et les gens qu'on fusillait par hasard, ou par plaisir, ou contre la foi jurée...

La philanthropie de ces ennemis de la souffrance est devenue la loi du siècle.

Mais, ô dérision formidable du Galiléen mort en croix! plus a marché le progrès vers la jouissance plus s'est développé le monde innombrable des souffrants.

La machine vient pour alléger le travail de l'homme, — l'industrie s'étend, se multiplie et se transforme incessamment, et voici qu'avec elle s'étendent et se multiplient les sombres légions de l'atelier, soumises à des maladies nouvelles et à des épuisements jusqu'alors inconnus.

Bientôt la production force la consommation, invente des besoins factices, et des modes qui deviennent surannées au moment où on les

adopte, et créer le système du changement perpétuel pour raviver et entretenir la production perpétuelle.

Consommez crient les patrons et les gouvernements, ou gare l'émeute sociale!

Je consomme, et l'émeute arrive tout de même.

" Je veux manger " me dit mon frère ouvrier; et que je lui offre mon pain, au nom du Père commun qui m'en a donné pour deux, il le repousse et me crie: " Il n'y a pas de Dieu!"

Hier, il a tiré sur moi et il m'a manqué; demain il ajustera mieux. Le coup de fusil est le fondement du seul droit de propriété qu'il reconnaît.

Quand il m'aura mis en terre et qu'il aura pris mon habit avec ma maison, il deviendra "conservateur" homme de haute capacité et député du peuple, auquel il prêchera ce que lui prêchait à lui-même l'homme qui lui représentait jadis à ses yeux l'infâme capital: il prêchera le droit de jouir, — et sera fusillé à l'émeute suivante par un frère de la jeune génération désireux d'en venir à la jouissance promise.

" Que le pauvre sache souffrir et le riche se dépouiller " a dit l'Évangile qui renferme toute la question sociale dans son seul moyen, — le sacrifice — pour conduire l'homme à son but de paix sur cette terre par l'accord d'une charité mutuelle et le bonheur dans l'éternité.

" Que la souffrance disparaisse de la terre!" a répondu la Révolution, qui met le bonheur dans la jouissance du corps, et ne veut pas regarder au-delà de la mort.

Elle n'a pas supprimé la souffrance — elle l'a augmentée de tous les désespoirs du prolétariat aigri, envieux et haineux, contre le patron jouisseur, tranquille et repu selon la formule.

Elle n'a pas supprimé la mort, elle n'a supprimé que la patience du pauvre, la charité du riche, la concorde du monde et le bonheur de tous, sur terre et pour l'éternité.

Et ceux qui ont prêché cette belle chose-là continuent de la prêcher, et ceux qui les écoutent continuent de se réunir pour les dépouiller.

Ils ont méconnu la loi de miséricorde placée par Dieu dans les souffrances de ce monde; ils subissent la loi de justice placée dans le développement logique de tout mensonge, de toute erreur, de tout égoïsme.

(Courrier de Bruxelles)

Le correspondant parisien du Pungolo, de Milan, raconte, à la date du 11 courant, qu'une vaste association de " nihilistes français ", à laquelle appartiennent plusieurs condamnés de la Commune, vient d'être découverte par la police. D'après lui, le but de cette association est de supprimer quiconque est un obstacle à la révolution sociale, et M. Gambetta aurait déjà été menacé de mort dans des lettres anonymes.

du vieillard.

Milagro tourna bientôt autour de lui ses regards effarés, puis se souleva sur le coude:

" J'ai parlé! dit-il, j'ai parlé! "

Un instant, Ridalto eut la pensée de nier, afin de laisser le vieillard dans une sécurité complète; mais la franchise de son caractère lui interdisait ce mensonge; il se contenta de répondre:

" Qu'importent les divagations de la fièvre surexcitée par une épouvantable tempête? D'ailleurs j'étais seul avec vous..."

" Ah! fit Milagro en passant ses longues mains dans ses cheveux raidis par l'épouvante, il y a des heures où je suis tenté d'aller dire aux juges: "

" Vous m'avez renvoyé abusé de l'accusation qui pesait sur moi... J'ai eu l'art de détourner les soupçons, de ménager un alibi menteur... Mon esprit d'astuce m'a garanti contre votre force, votre patience et votre droit! Vous m'avez rendu ma liberté! Eh bien! je n'en veux plus! reprenez-la... j'avoue... J'aime mieux le presidio avec son costume inflamment, le collier de fer avec son étrangement horrible, que la vie que je mène... La foule, plus clairvoyante que les tribunaux, ne m'a pas relevé de son accusation; elle m'a condamné, chassé de son sein! Au bagne, au moins, je pourrais causer avec des forçats! Ici, pas un homme ne me serre la main, pas un homme ne m'ac-

cueille... Il semble que mon seul contact accuserait une souillure!

" Malheureux! malheureux! dit Ridalto.

" Je vous disais que j'ai été tenté de me livrer... et cependant, au moment de le faire, j'ai reculé... Vous vous êtes libéré... parlez, je ne vous démentirai point... Je vous remercie de m'avoir rendu ce douloureux service... Il faut que je le poids qui m'étouffe cesse de peser sur mon cœur il faut que je parle, il faut que je crie: J'ai répandu le sang..."

" Reposez en paix cette nuit à la Maison-Close, dit Ridalto d'une voix grave; nous verrons demain quelle résolution nous devons prendre.

Longtemps l'artiste resta près du chevet du vieillard, dont un sommeil agité venait de fermer les paupières. Il le regardait avec le sentiment d'une compassion profonde, et ses lèvres doucement agitées prouvaient qu'il pleurait.

Le lendemain matin, le ciel, dont les nuages avaient été balayés par le vent de la nuit, resplendissait de beauté.

Ridalto vint dans la chambre du vieillard.

" Ne vous levez-vous point? lui demanda-t-il avec douceur.

" Si, répondit Milagro, je quitterai ensuite les Cabanas.

" Nous sortirons ensemble, ajouta le sculpteur.

" Ah! ensemble! répéta Milagro

qui eut un frisson; et nous irons? "

" A Valence.

" Le vieillard tressauta; cependant il répondit d'un accent résigné:

" A Valence!

Tous deux prirent un repas léger, puis ils franchirent le seuil de la Maison-Close et remontèrent en silence l'avenue conduisant du Grao à l'une des huit portes de la ville.

Quand ils se trouvèrent dans les rues avoisinant l'une des entrées de la cité, Ridalto appuya sa main sur le bras de son compagnon.

" Vous m'avez dit l'autre jour que j'avais eu tort de ne point visiter San Salvador; voulez-vous m'y conduire? "

" Oui répondit Milagro tout surpris.

Les deux hommes s'engagèrent alors dans un dédale des rues et de ruelles, et Milagro, désignant un portail à son compagnon:

" Voilà San-Salvador, lui dit-il.

" Entrons, répondit Ridalto.

Après une rapide génuflexion, le sculpteur commença l'étude architecturale et analytique de l'église; mais en dépit de l'intérêt qu'il y prenait, il était dominé par une pensée plus haute et paraissait vivement préoccupé.

Enfin, apercevant un vieux prêtre qui dirigeait le vaisseau de l'église, il se dirigea rapidement vers lui.

" Mon père, lui dit-il, il s'agit de sauver une âme!

Le vieillard le regarda avec bonté, puis lui désignant un confessionnal:

" Le salut est proche, lui dit-il.

Avec une sainte hâte, le prêtre s'assit dans le confessionnal.

En Espagne, les confessionnaux sont loin de ressembler à ceux de nos églises de France et de Belgique. Le prêtre seul est caché aux yeux du pénitent. La foule des fidèles peut le voir, car aucun rideau ne le protège; le coupable s'agenouille sur le sol et se confesse, sans que rien le défende de la curiosité de tous. Ses terreurs, ses larmes peuvent être devinées. Cette façon de se confesser enlève quelque chose au mystère si grand qui s'accomplit entre le prêtre et le pécheur; mais, au moins, elle prouve que le respect humain n'empêche personne de se conformer à la loi sainte qui courbe l'homme criminel aux pieds du ministre du Seigneur.

Quand le prêtre fut assis, et que, le front caché dans ses mains, il se fut recueilli, afin de demander au ciel la grâce, l'unction dont il avait besoin pour remplir son ministère sacré, Ridalto saisit la main de Milagro, et lui dit en la pressant avec force:

" Vous voulez un tribunal pour vous juger, un homme pour vous entendre? Allez, le prêtre est là pour vous consoler et vous absoudre.

(A suivre.)

SOMMAIRE.

France. La colonie du Port Breton. Le socialisme. FEUILLETON:—Le pardon du moine [A suivre]. La Beauce. Echos d'Ottawa. Parlement fédéral. Institut commercial St-Louis. Nouvelles religieuses. Le Messager de Nicolet. Europe. Petites nouvelles. Faits divers.

Annonces Nouvelles.

Soumissions.—Wm. Smith. Banque Stadacona.—P. Garneau, Wm. R. Dean. A la librairie de St-Roch.—L. Drouin & Frères. Certificat.—A. Armand et autres. Commission du Havre.—A. H. Verret. Etrennes.—N. Garneau.

CANADA QUÉBEC, 15 JANVIER 1881

LA BEAUCE

Le comté de Beauce est un des plus vastes et des plus peuplés de la province de Québec. Ses ressources agricoles, minières et forestières sont incontestablement très grandes, et l'on peut dire sans crainte de se tromper que l'immense vallée que baignent la rivière Chaudière et ses nombreux tributaires, deviendra avant longtemps un des endroits les plus riches. C'est un immense territoire sillonné en deux directions différentes, du nord au sud par le chemin de fer de Lévis et Kennébec, et de l'est à l'ouest par le Québec central.

Cette dernière voie est aujourd'hui terminée, et relie la ville de Sherbrooke au terminus temporaire du Lévis et Kennébec, à deux milles et demi de l'église de St-Joseph de Beauce. Le parcours de cette ligne est de cent milles. Un pont sur la rivière Chaudière est à peu près terminée, et on est occupé actuellement à la rendre assez solide pour lui permettre de résister à la débâcle, qui, comme on sait, est des plus terribles. Le chemin de fer de Lévis et Kennébec est encore loin d'être terminé. Le projet originaire de le relier à une ligne américaine ne devrait pourtant pas être abandonné. Le trafic déjà considérable qui s'y fait, le nombre toujours croissant de voyageurs qui encombrant les convois, voilà deux raisons suffisantes pour engager les directeurs de cette Compagnie à pousser les travaux bien au delà du terminus actuel. On nous assure que les recettes du Lévis et Kennébec sont satisfaisantes et que l'administration se fait un devoir de satisfaire le public. Nous avons remarqué, et il nous est agréable d'en faire mention, que les employés sont en grande partie des Canadiens français. Qu'il nous soit permis d'espérer qu'il en sera de même sur le Canada central qui traverse une contrée où la majorité de la population est d'origine française. Nous considérerons toujours comme une grave erreur de la part des Compagnies de chemins de fer de la province de Québec de prendre à leur service des employés qui ne parlent pas le français, et l'on comprendra sans qu'on le dise quelles sont les raisons qui nous font écrire ces lignes. Qu'on n'aille pas croire que c'est par esprit d'exclusivisme ou par préjugés de race. Loin de nous semblable pensée. Nous ne voulons que le bien de ces diverses compagnies, et nous croyons par là leur donner un bon conseil. Elles doivent avoir à cœur de plaire à tous ceux qui les encouragent, sans distinction de nationalité; c'est pourquoi, nous, Canadiens français qui encourageons le plus ces compagnies, sommes en droit d'exiger qu'elle ne nous mettent pas sur un pied d'infériorité. Les billets, les cartes ou sont inscrites les heures du départ et de l'arrivée des trains, les annonces affichées dans les salles d'attente des gares, devraient être comprises par tout le monde, et pour cela elles devraient être imprimées dans les deux langues. Il y va de l'intérêt public et des compagnies.

Les chercheurs d'or sont nombreux à la Beauce, et plus particulièrement à St-François, le long de la rivière Gilbert. On creuse, on fouille les entrailles de la terre, et assez souvent avec de bons résultats. Des compagnies se forment en grand nombre, et il est curieux de voir l'ardeur qu'on déploie à la recherche de la fortune. Quid mortali a pectora cogis Aura sacra fames!

Dans quelques années, St-François de Beauce possèdera des souterrains immenses ressemblant à de vastes catacombes, où il ne restera plus une parcelle du métal précieux, car les fouilles vont être complètes, et pour dix qui y auront trouvé la fortune, cinquante peut-être seront ruinés. Si on mettait autant de zèle à défricher nos forêts et cultiver le sol, on arriverait bien plus vite à la fortune, et on s'épargnerait bien des déceptions. La plupart des paroisses de la Beauce sont riches. Presque partout les églises sont très belles, construites avec goût et sans épargne. St-Marie, St-Joseph, St-François, St-Frédéric sont les centres modèles sur ce point. A St-Marie, on admire un superbe couvent, dû au zèle de M. le curé Chaperon. L'église dans ce dernier endroit passe à bon titre pour une des plus belles de la province. Le cimetière renferme une petite chapelle qui est un véritable chef-d'œuvre du genre. Les Frères des écoles chrétiennes y entretiennent à leurs frais un collège commercial où l'enseignement qui y est donné attire par son excellence des élèves en bon nombre.

Nous ne nous arrêterons pas à énumérer toutes les beautés de ce coin de notre belle province. La nature s'est plu à doter la Beauce de toutes les beautés qui en font un séjour des plus agréables. Les cultivateurs déploient assez de zèle pour améliorer l'agriculture. Les défrichements pourraient cependant être plus considérables, mais on nous dit qu'il y aurait une grande lacune à combler. Plusieurs propriétaires des lots les plus riches ou poussent l'étable et d'autres bois précieux, ne veulent pas s'en défaire ni pour or ni pour argent. Or, il arrive que dans certains townships où il y a plusieurs milliers d'acres de terre, on ne peut espérer aucun progrès dans la voie de la colonisation. Ces propriétaires pourtant ne satisfont pas aux conditions du gouvernement qui exige d'eux une certaine somme de travail sur ces terres. C'est ainsi qu'au lac St-Jean, certains individus ont acheté des milliers de lots et des meilleurs sans faire les défrichements voulus par la loi. Leur unique intention est de spéculer quand le temps sera venu sur la vente de ces lots, et quand ils se sentiront maîtres de la position, on verra jusqu'à quel point ils pousseront leurs exigences. Nous croyons qu'il est du devoir du gouvernement de mettre un terme à ces abus graves, qui existent en bien des localités.

Echos d'Ottawa

On dit que le nouveau syndicat a placé ses offres entre les mains de Sir Chs Tupper, hier matin. On dit aussi que le cabinet s'est réuni à midi, pour décider quelle ligne de conduite tiendra le gouvernement. Rien n'est encore connu de sa décision.

La Chambre a siégé jusqu'à 2 hrs ce matin; toute cette longue séance a été employée à discuter une motion de M. Robertson (Shelburne), demandant que la discussion du contrat du Pacifique soit retardée jusqu'à ce que les offres du nouveau syndicat soient connues de la Chambre.

L'opposition joue très bien le rôle qu'elle s'est tracée de retarder autant que possible l'adoption du contrat; mais elle s'est fait dire son fait hier soir par les orateurs de la droite. M. T. White, de Cardwell, n'a pas ménagé le nouveau syndicat et il a dit ouvertement qu'il ne faisait d'offres au gouvernement que parce qu'il savait bien qu'elles ne seraient pas acceptées. Ce syndicat est une affaire montée par les libéraux et il n'a jamais eu l'intention de construire le Pacifique. Le plus sûr moyen de tuer l'entreprise de ce chemin de fer serait de la lui confier.

L'honorable M. Langevin a répondu avec vigueur à M. Laurier. Il s'est attaché principalement à faire voir que le nouveau syndicat n'offrirait pas de meilleures conditions au gouvernement parce qu'il refusait de construire la section au nord du lac Supérieur, la plus difficile de toutes,

et que la différence de quelques millions en moins n'était rien, si l'on n'avait pas un chemin de fer allant d'un océan à l'autre sur notre propre territoire. Il ne faut pas dans cette affaire être à la merci des Etats-Unis.

Au cours des débats il s'est passé un incident qui a prêté à rire. M. Casgrain, député de l'Islet, parlait. Tout le monde connaît l'abondance du député de l'Islet. Personne ne sera donc surpris lorsque nous leur dirons qu'il n'avait pas encore terminé l'exorde de son discours, qu'il avait déjà la gorge desséchée et demandait le verre d'eau traditionnel. Trop pressé pour attendre qu'un page lui en apportât un, il quitte son siège et va lui-même le chercher. Mais dans l'intervalle M. Landry, député de Montmagny, avait demandé la parole et commencé un discours. Revenu à son siège, M. Casgrain voulut continuer son discours et demanda au président de la Chambre la permission de parler. Mais Monsieur le président décida que M. Casgrain en quittant son siège avait perdu le droit de continuer son discours.

Cette décision a bien soulevé quelques récriminations de la part de l'opposition, mais on en a vite reconnu la justesse, et toute la Chambre a ri de la mésaventure de M. Casgrain.

PARLEMENT FEDERAL Ottawa, 14 janvier 1881.

M. Girouard (de Jacques-Cartier) introduit un bill pour autoriser le crédit-foncier à étendre ses opérations à toute la Puissance du Canada. M. Blake demande au gouvernement s'il ferait connaître de suite à la chambre, les offres que le nouveau syndicat a faites aujourd'hui au gouvernement pour construire le chemin de fer du Pacifique canadien.

Sir Chs Tupper répond que le gouvernement n'a reçu qu'à deux heures, aujourd'hui, les offres du nouveau syndicat et que le temps a fait défaut pour en prendre connaissance avant l'heure de la séance, et qu'en conséquence il est impossible au gouvernement de dire quelle ligne de conduite il tiendra; mais pour aujourd'hui c'est l'intention du gouvernement de poursuivre les débats déjà commencés.

Sir John A. Macdonald propose qu'à l'avenir la question du Pacifique ait la préséance tous les jours sur les autres questions. La motion est adoptée.

Sir Chs Tupper propose alors que le rapport du comité de toute la chambre sur le chemin de fer du Pacifique soit adopté. M. Robertson propose comme amendement, que le débat sur cette question soit retardé jusqu'à ce que les offres du nouveau syndicat soient connues de la chambre. Les débats sur cet amendement continuent de part et d'autre jusqu'à deux heures et quart du matin, heure à laquelle la chambre s'ajourne.

Le correspondant parlementaire de la Gazette de Montréal dit que les députés français se sont distingués dans la discussion du contrat du Pacifique.

Nouvelles religieuses On s'occupe activement aux Trois-Rivières de la fondation d'un cercle catholique.

M. Paradis, ci-devant curé de Saint-Antoine de la Baie du Febvre, est malade à Nicolet.

M. l'abbé F. X. Cloutier, employé au saint ministère aux Trois-Rivières, ne laissera pas la province, comme l'ont annoncé la Concorde et le Nouveau Monde.

M. l'abbé B. C. Guy, curé de la paroisse du Sacré-Cœur, comté de Beauce, est maintenant en pleine convalescence d'une maladie assez sérieuse, la fièvre gastrique qui l'a retenu au lit pendant près de deux semaines, chez M. l'abbé Martin, curé de St-Frédéric.

Les directeurs du Journal des Trois-Rivières ont eu l'heureuse idée de réunir en une brochure élégante les savants articles publiés dans leur feuille sur l'influence indue et sur le jugement de la Cour Supérieure dans la cause de l'élection contestée de Berthier.

Institut commercial St-Louis

Cette jeune institution déjà florissante, se réunissait jeudi dernier pour entendre une conférence de M. F.-X. Drouin, avocat de Québec. Le sujet choisi par le savant conférencier, qui se propose de diviser son travail en plusieurs parties, est le droit commercial. Avant d'entrer dans le vif de la question, il a donné des notions de droit naturel qui ont fort intéressé l'auditoire.

Il y a deux espèces de lois, dit-il, celles dont l'exécution dépend de l'intelligence et de la volonté de l'homme, la loi morale et la loi positive, et celles que tous les êtres, quels qu'ils soient, observent nécessairement en vertu de leur nature, les lois physiques, etc.

La loi morale consiste dans l'obligation de faire le bien, ou encore la volonté d'accomplir la fin qui répond à la nature humaine dans chaque circonstance particulière.

Par la raison, l'homme conçoit une règle supérieure aux impulsions de l'instinct et aux calculs de l'intérêt, cette règle, c'est le devoir, et en tant qu'être libre, il peut obéir aux prescriptions que la loi lui impose. La loi morale s'appelle aussi loi naturelle parce qu'elle est fondée sur la nature de l'homme.

Jeudi prochain, à 7½ heures, M. le docteur N. E. Dionne, donnera une conférence aux membres de l'Institut sur une question d'histoire du Canada.

Le Messager de Nicolet

Tel est le titre d'une nouvelle feuille publiée à Nicolet, une fois par semaine, pour la modique somme d'une piastre.

Le Messager s'attachera surtout à développer les grands intérêts de la religion et de la patrie. Il s'occupera d'agriculture, de colonisation et d'industrie, et de tout ce qui est propre à promouvoir les intérêts du peuple canadien en général, et des cultivateurs des deux comtés de Nicolet et d'Yamaska. Le Messager défendra la cause conservatrice.

Le rédacteur de ce journal est M. H. Trudel. Nous lui faisons les meilleurs souhaits de prospérité.

Nous regrettons d'avoir à enregistrer la mort d'une personne qui, bien qu'inconnue à un grand nombre de nos lecteurs, laisse derrière elle un tel parfum de vertus et de bonnes œuvres qu'il nous est impossible de passer sous silence ce triste événement.

Le 14 courant, à l'âge de 64 ans, Mademoiselle Christine Belleau s'endormait paisiblement dans le Seigneur, victime d'une maladie qui défiait la science de nos meilleurs médecins.

La défunte était alliée aux familles Laterrière et Dénéchaud; elle était aussi la cousine germaine de Sir N. F. Belleau.

Ses funérailles auront lieu à l'église du faubourg St-Jean, lundi prochain, à 9 heures.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

R. I. P.

L'article intitulé: "La culture de la betterave" que nous avons publié hier, était emprunté au Nouveau-Monde.

L'honorable Proc.-Général Loranger, Son Honneur le Maire Rivard, et M. J. M. Loranger, C. R., sont arrivés hier de Floride, après une absence de quelques semaines. Ces messieurs ont fait un très heureux voyage. Nous apprenons avec plaisir que la santé de l'honorable Procureur-Général est parfaitement rétablie.

EUROPE

FRANCE. Paris, 14 janvier 1881. — Dans l'île de Corse, qui était un boulevard du Bonapartisme, les élections municipales ont donné la majorité aux républicains dans 90 communes sur 108.

— A une collision qui s'est produite sur le chemin de fer de l'Est, près Château-Thierry, il y a eu deux personnes tuées et treize blessées.

ANGLETERRE. Londres, 14 janvier. — A la Chambre des Communes M. Biggar a demandé si les Etats-Unis ont fait des réclamations sur la condition actuelle de l'Irlande; il a évoqué une intervention fantaisiste du Sultan en faveur du peuple irlandais, ce qui lui a attiré un rappel à l'ordre. L'amendement de M. Parnell à l'Adresse a été rejeté par 435 voix

contre 57, et le débat a été ajourné.

Le gouvernement fait entendre que le parti de M. Parnell veut obtenir, non des lois d'amélioration et de réforme, mais la désagrégation de l'empire britannique.

M. Mitchell Henry, député du comté de Galway, bien connu par sa générosité envers ses tenanciers, a été néanmoins tellement menacé, qu'il a dû quitter l'Irlande.

Le parti de M. Shaw se propose de rendre acceptables par l'Irlande les mesures législatives que l'on prépare, et d'employer leur influence à les faire accepter.

La grève des mineurs du Lancashire a entraîné un arrêt dans plusieurs fonderies et autres établissements industriels.

RUSSIE. — On annonce l'incendie du théâtre de Cronstadt; le directeur du théâtre et sept autres personnes ont péri.

Dans le combat qui précéda la prise de Géo-Tépé les russes ont perdu un général, 3 officiers et 19 hommes; les Turcomans ont perdu beaucoup plus de monde.

Petites nouvelles

CRÉDIT FONCIER. — Une dépêche de Paris nous annonce que le bureau du crédit foncier est définitivement constitué et que les administrateurs pour le Canada sont:

A Montréal: L'honorable J. A. Chapleau, M. J. S. Wurtèle, C. R., M. P. P., et Thomas Workman, écr.

A Québec: L'honorable E. T. Paquet, l'honorable Isidore Thibaudet et M. E. Beaudet, M. P. P.

Le comité de Paris a choisi comme président de la société, M. le baron Edmond Joubert, vice-président de la Banque de Paris et des Pays Bas, et comme vice-président l'honorable J. A. Chapleau.

M. Wurtèle a été nommé le délégué représentant du comté au Canada. MM. François Vézina, de Québec, et G. A. Drolet, de Montréal, ont été nommés commissaires censeurs pour le Canada.

M. Edmond Barbeau est nommé directeur-gérant pour la division de Montréal et M. E. Beaudet pour la division de Québec.

Les employés de l'administration seront nommés, dans quelques jours, par le bureau canadien. On dit que l'honorable M. Chapleau recevra un salaire de \$5,000 comme vice-président du crédit-foncier.

BARREAU. — A l'assemblée semi-annuelle des examinateurs du barreau de ce district, tenue le 12 et le 13 du courant, dans la bibliothèque du barreau, palais de justice, MM E. T. Hencker, Joseph K. Foran, J. P. Turcotte, Siméon Lelièvre et Joseph Gagnon ont été admis à la pratique du droit. Voici les noms de ceux qui ont été admis à l'étude: MM. Alphonse Boissonneault, J. N. P. Savard, N. Malenfant, Jules Beaudet, Ed Vincelette, Alfred Dionne, G. H. Tardivel et Jean Bouffard.

NOUVELLES SOCIÉTÉS. — On dit que M. T. C. Casgrain, avocat, doit entrer en société avec MM. Langlois, Larue et Angers, et que M. Thomas Chapias formerait une société avec M. G. Amyot.

L'HONORABLE M. LETELLIER. — Les nouvelles que nous recevons de la Rivière Ouelle, nous font savoir que M. Letellier a repris le lit et que sa santé diminue rapidement.

RECENSEMENT. — On pense que la nomination des Commissaires du recensement sera faite samedi. La rumeur est que la Province de Québec sera divisée en quatre divisions: Montréal, Québec, Trois-Rivières et les Townships de l'Est. Monsieur Charlebois serait Commissaire pour Québec, avec MM. Rouillard, Robertson, B. Parent, et John Giblin comme sous-commissaires.

RECTIFICATION. — L'artiste qui a fait le monument commémoratif de feu L. E. Parent, curé de la Pointe-aux-Trembles, est M. George Lepire, du faubourg St-Jean, et non Lépine comme nous l'avons imprimé par erreur, mardi dernier.

CHICOUTIMI. — M. Ernest Cimon, député aux Communes, a été élu maire de la ville de Chicoutimi.

PAYEZ VOS TAXES! — Les contribuables voudront bien se rappeler que pour avoir le droit de voter aux prochaines élections municipales, il faudra avoir payé ses taxes jeudi, le 20 du courant.

SUR L'INTERCOLONIAL. — Les voyageurs français sur l'Intercolonial sont tous surpris de voir la manière dont on a écrit les noms des stations sur cette ligne. N'y a-t-il pas dans l'administration de cette partie du chemin des personnes capables de juger qu'il ne faut pas écrire Ste. Jean, Ste. Thomas, Ste. Pierre, Ste. François, Ste. Valier, Ste. Charles, et ainsi de suite, mais St-Jean, St-Thomas, etc.

Il y a certainement une bonne réforme à faire dans ces enseignes et nous espérons que l'on s'empressera au plus vite à la faire. Que disent de nous les français qui parcourent ce chemin en voyant des fautes si grossières? Les suggestions qui sont faites dans notre Premier-Québec aujourd'hui, à propos du Lévis et Kennébec et du Québec central, peuvent aussi s'appliquer à l'Intercolonial.

MILITAIRE. — On nous assure que la Batterie A. doit quitter Québec sous peu pour aller à Halifax. Dans ce cas elle serait remplacée par la batterie B.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE, SECTION ST-ROCH. — Lundi le 24 courant sera jouée à la salle Jacques-Cartier, par le Cercle Fraternac la magnifique pièce intitulée: "L'abbé de l'épée" au profit de cette section. Nous espérons que tous les Canadiens français se feront un devoir d'y assister.

PÉNIBLE ACCIDENT. — On dit qu'un jeune enfant de M. McGreevy, de St. Roch, est tombé il y a quelques jours dans une cuve d'eau bouillante, et que le petit infortuné est mort peu de temps après dans les souffrances les plus atroces.

MORT SUBITE. — Une dépêche télégraphique de St-Stanislas nous apprend la mort subite du Dr Hardy, de St-Tite, arrivée hier matin pendant qu'il était assis. Le Dr Hardy était parent de l'honorable Dr Ross président du conseil des ministres de Québec.

FAITS DIVERS

MONTREAL, 14 Janvier 1881. — Jeudi soir à 10.30 hrs. un convoi de marchandises allant à l'ouest a déraillé sur le pont de Ste-Anne du Bout-de-l'Île. Sept wagons ont été précipités dans la rivière Ottawa. Personne heureusement n'a été blessé.

— Séance de l'Union Catholique dimanche prochain, le 16, à deux heures de l'après-midi. Conférence par M. Joseph Desrosiers. Sujet: Le vénérable J. B. de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

— On a commencé les travaux afin de retirer la locomotive du fond de la rivière. Il est probable qu'ils ne seront pas terminés avant lundi.

— L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie de télégraphe de Montréal a eu lieu hier au bureau de cette institution. Le rapport des directeurs constate que les opérations de l'année 1880 ont été de beaucoup plus avantageuses que celles des années précédentes.

Après l'adoption du rapport et des comptes de l'auditeur, on procéda à l'élection des officiers. Les directeurs suivants ont été élus: Sir Hugh Allan, président; M. Andrew Allan, Dr G. W. Campbell, Peter Redpath et l'honorable E. G. Penny.

OTTAWA, le 14 janvier 1881. Les personnes intéressées dans le chemin de fer projeté entre Ottawa et le Désert, se sont réunies hier à l'Hôtel-de-Ville de Hull. L'assistance était considérable et les messieurs suivants ont été élus officiers: Président, Alonzo Wright, M. P. 1er vice-président, Joshua Allard. 2me vice-président, E. B. Eddy. Directeur-gérant, T. M. Currier, M. P.

Secrétaire, Chas Leduc. Trésorier, Dr C. E. Graham. Ingénieur en chef, J. L. P. O'Hanly, C. E. Solliciteur, W. McKay Wright. Banquiers, la banque de Montréal. L'assemblée des membres de l'association de tir du Canada doit avoir lieu en cette ville le 11 février prochain.

Le nouveau syndicat a, paraît-il, fait connaître officiellement son projet au gouvernement. Il demande \$22,000,000 et 22,000,000 acres de terre et fait l'abandon du privilège d'exemption de taxes, de monopole pour la construction des embranchements. Il n'offre que \$1,000,000 de garantie.

CANTONS DE L'EST 14 JANVIER. — Le Révérend M. Chartier a entrepris la construction d'une chapelle en pleine forêt près de la Patrie, sur un site tout à fait favorable à la fondation d'une nouvelle paroisse.

Le nombre de colons canadiens français qui s'est dirigé, de ce côté est tellement considérable, que nos compatriotes sont aujourd'hui en majorité dans le comté de Compton.

Au lieu d'aller aux Etats-Unis, pourquoi nos ouvriers ne vont-ils pas faire une visite de ce côté?

Le Rév. M. V. P. Jutras, ci-devant vicaire à St-Wenceslas, a été transféré lundi dernier au vicariat de Tinwick.

M. Th. Matte vient de faire l'acquisition de l'ancienne manufacture de chaussures de Stanfold et il se propose de la mettre bientôt en opération.

LE PRIMAT DES INDES. — Voici en quels termes Mgr Maret a fait l'éloge du vénérable archevêque de Goa, dont nous avons annoncé le décès: "L'archevêque de Goa, primat des Indes portugaises, Mgr Ayres d'Ornellas de Vasconcellos, vient de succomber à une maladie qui l'avait forcé de quitter son diocèse pour rétablir une santé épuisée par les travaux apostoliques."

Né à Funchal, capitale de l'île de Madère, en 1837, après de brillantes études et divers voyages, il avait été nommé coadjuteur de Madère, et transféré à Goa en 1874.

Le saint Pontife Pie IX attendait de son épiscopat dans l'Inde les plus heureux fruits. Doué des plus belles et des plus aimables qualités, possédant une rare culture théologique et littéraire, parlant les langues vivantes et la nôtre en particulier avec une grande aisance, animé de cet esprit apostolique qui fait les grandes choses, allumait son zèle au tombeau de saint François Xavier, patron et gloire de sa cathédrale.

Hélas! trois années consacrées au renouvellement et à la visite de son immense diocèse ont été bien vite ses forces. Cette nature d'élite, cette nature délicate était consumée par le feu sacré qu'elle portait en elle-même. Mgr Ayres fut obligé de demander un coadjuteur afin de pouvoir retourner

en Europe pour donner des soins à sa santé.

C'est à Vichy que nous avons eu l'honneur et le bonheur de faire sa connaissance, l'été dernier.

Tous ceux qui ont connu le simple et aimable prélat regretteront profondément la perte que vient de faire l'Eglise et le Portugal en particulier.

CONSERVATION DES FOURRURES. — Les fourrures qui se conservent le mieux et qui durent le plus longtemps sont celles qu'on porte le plus.

Il est toujours nécessaire de les battre, même quand on les conserve à l'abri de la poussière, afin d'en faire tomber les œufs des insectes ennemis des fourrures.

DECES. — En cette ville, le 14 du courant, à l'âge de 65 ans, Demoiselle Christine Adélaïde Belleau.

L'hôtel Richelieu à Montréal

Nous avons déjà eu occasion de parler des avantages que le public voyageur trouvera à s'arrêter à l'hôtel Richelieu.

Cet hôtel, qui a été longtemps et favorablement connu du public voyageur, comme étant l'établissement de ce genre le plus spacieux, le plus confortable, et le mieux situé de la cité de Montréal,

M. J. B. Durocher, qui est le propriétaire de cet hôtel, est certainement à la hauteur de sa position; il est à tout voir partout, et ne néglige rien de ce qui peut augmenter le confort des voyageurs.

M. U. H. St-Arnaud est le gérant de l'hôtel Richelieu, et les pensionnaires n'ont qu'à se louer de son exquise politesse et de l'attention toute particulière qu'il porte à leurs besoins.

Ventes par le shérif

— La Société de Construction Permanente de Québec contre Charles Jobin — Un emplacement situé rue Boisseau, St. Sauveur, de 40 sur 50 pieds, avec maison en bois à deux étages dessus construite.

— Joseph Lepage contre Frédéric Rousseau — Deux lots de terre situés à St-Etienne de Beaumont, et un emplacement situé à Boisseauville, St. Sauveur, avec les bâtisses dessus construites.

— La Société de Construction Permanente de Québec, contre Thomas Burns et John Burns. — Un emplacement situé rue Champlain, de 50 sur 409 pieds, avec bâtisses dessus construites.

— Germain M. Cossitt et Newton Cossitt contre Claude Lemieux — Cinq lots de terre situés à St-David de l'Aube Rivière,

et trois terres et trois lots de terre situés à St-Henri. Pour être vendus les six derniers lots à la porte de l'église de St. Henri, le 21 janvier, à 11 heures, a. m., et les cinq premiers lots à la porte de St-David de l'Aube-Rivière, le 22 janvier, à 10 heures a. m.

Mères! Mères! Mères!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW.

RHUMES. — Les Pastilles de Brown pour les Bronches sont excellentes pour le soulagement des Rhumes, Maux de gorge, Enrouement, et affections des Bronches.

LA GORGE. — Les pastilles de Brown pour les Bronches agissent directement sur les organes de la voix. Ils ont un effet extraordinaire dans tous les désordres de la gorge et du larynx, donnant de la force à la voix, affaiblie soit par un rhume ou par trop d'exercice, et la rendant claire et distincte.

UNE TOUX, UN RHUME, UN MAL DE CERVEAU OU DE GORGE — demandent des soins immédiats, parce que la négligence entraîne souvent des maladies de poitrine incurables.

Les véritables Pastilles de Brown pour les Bronches sont vendues seulement en boîtes.

23 juillet 1880 — 24 janvier 1880 945

ETRENNES ! !

OUS vous demandez souvent dans ce temps-ci ce qui conviendra le mieux pour donner à vos enfants et à vos parents, à vos amis, à vos serviteurs. Eh bien! un bon conseil ne nuit jamais.

SAUVEZ 20 Par Cent AU BON MARCHÉ

ET ALLANT AU COIN DES RUES ST. JEAN & COLLIN, HAUTE-VILLE,

Et vous trouverez là une grande variété d'objets utiles et convenables pour les présents.

- Boîtes Mouchoirs.....\$0.45 et plus. Porte-monnaie..... 0.10 Gants de Kid (2 boutons)..... 0.45 Nuages blancs et de couleur..... 0.25 Bas de Laine [une grande: ariété] Indiennes de toutes sortes..... 0.05 Bon Wincey..... 0.05 Etouffes à Robes, nouveaux patrons 0.09 Cravates en Soie..... 0.15 Manteaux importés pour dames..... 3.25 Dolmans..... 8.00 Plumes d'Australie, Soie noire et Cachemire noir [une spécialité].

POUR LES MESSIEURS. — Moutards en Soie et Cachemire, Chemises blanches 75c et plus, Cravates en Soie 25c et plus, Gants et Mitaines en Kid, Souliers d'Orignal de toutes grandeurs, Tweeds, Draps, Serges, enfin un assortiment complet et varié à des prix bien au-dessous des prix réguliers.

N. GARNEAU.

Le Renouveur des cheveux, de Hall. — Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal. Il rend aux cheveux gris leur couleur primitive, et nettoie le cuir chevelu. Il guérit les pellicules et arrête la chute des cheveux. Il fournit à la chevelure les principes nutritifs nécessaires à son développement, la rend brillante et douce et il est sans égal pour la coiffure. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été offerte au public, car son effet est de longue durée, et ne nécessite qu'une application de temps à autre. Des médecins éminents le recommandent, il est même officiellement approuvé par l'Essayer de l'Etat du Massachusetts. La popularité du Renouveur des Cheveux, de Hall ("HALL'S HAIR RENEWER"), s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

HOLT & DEAN, COURTIERS,

Agents Financiers et Comptables, No. 82, Rue St-Pierre. Biens fonds achetés et vendus; Hypothèques, Crédits de Banque, Avances sur connaissements, Reçus de magasins de douane, Billets d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS.

Québec, 14 Janvier 1881.

Table with columns: STOKS, Demande, Offre, Dernier dividende par an. Rows include Banque de Québec, Union, Nationale, etc.

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et à terme.

L'ASSOCIATION Financière d'Ontario.

Le taux du Stock préférentiel s'est augmenté à un pour cent de premium.

DES demandes pour stock préférentiel sont maintenant reçues à UN POUR CENT d'avance. VINGT POUR CENT du stock est payable dans les trois mois qui suivent la date de la souscription.

Le dernier état financier, et des détails complets peuvent être obtenus en communiquant avec le Bureau principal, London, Ont., ou avec MM. HOLT & DEAN, agents, n° 82, rue St-Pierre, Québec.

EDWARD LE RUEY, Managing Director, Québec, 2 novembre 1880 — 1 an 3/4.



DES nouvelles soumissions adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour le Phare de Paspébiac" seront reçues à Ottawa, jusqu'au 10 Février prochain, pour la construction d'un nouveau Phare à Paspébiac, Baie des Chaleurs, comté de Bonaventure, P. Q.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

W. M. SMITH, Député Ministre de la Marine, etc., Ottawa, 2 janvier 1881.

Banque Stadacona.

AVIS Public est par le présent donné qu'une Assemblée Générale Spéciale des Actionnaires de la BANQUE STADACONA aura lieu au Bureau de la Banque, à Québec, MARDI, le PREMIER jour de MARS prochain, à TROIS HEURES P. M., afin de considérer une proposition faite pour l'achat de la balance des ressources de la Banque et de prendre une décision à cet égard, et pour d'autres fins.

FÊTES DU NOUVEL AN.

Les meilleurs Vins sont en vente chez M. A. J. TURCOTTE, MARCHAND-ÉPICIER, N. 207, Rue St-Joseph, SAINT-ROCH.

SHERRY depuis \$1.20 à 5.00. VIN ROUGE (O'Porto) 1.20 à 5.00 le gal. COGNAC depuis \$3.00 à 7.00. CHATEAU LIQUEUR. MARGAUX. VIN DE BOURGOGNE, BAUNE. BORDEAUX à \$3.00 la douzaine. MALAGA. PRIORATO etc., etc.

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Etablissements Religieux.

CREDIT PAROISSIAL 270, Rue Notre-Dame MONTREAL. C. B. LANCTOT. IMPORTATION FABRICATION. Calices, Ciboures, Barettes, Ostensoirs, Chandelières, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Chasubles, Orfèvrerie, Chapeliers, Médailles, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candelabres, Encens, Harmoniums, Etc.

FÊTES DE NOEL ET DU NOUVEL AN

10 Pour Cent d'Escompte. Pour Argent Comptant. L'occasion des fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN, MM. BELAND, GARNEAU & CIE, accorderont aux acheteurs un ESCOMPTÉ DE 10 POUR CENT.

BELAND, GARNEAU & CIE, Maison des "Young Mens' Christian Association," en face du Marché Montcalm.

A l'Enseigne du Pied de Couchette

C. O. Bedard, MEUBLIER. No. 287, RUE ST. JOSEPH, ST-ROCH. A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambre, coucher, de Salon, de Salle à dîner, etc., etc.

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC.

NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante: nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en magasin.

- Eau de Vie, Rivière Gandrat, vieux bdy 1879 \$2.75. Vin de Quinine par ep. \$6-50. Bouteille. 4.25. Gouffier de Hollande (Jim) John de Kuyper, pur 1.75. Vin Blanc (Sherry sec) 1.30. Vin Blanc (Amontillado, Sherry très sec) 4.00. Cailion, Club Sherry, (gout exquis) 4.00. Vin de Malvoisie, pour dessert 5.00. Eau de Malaga do do en caisse 5.00. do Oporto do do 5.125. do Rouge (Oporto et Marsala) 90. Vin de Ginguembre, 1er et 2e qualité 60. Vin de Quinine par ep. \$6-50. Bouteille. 2.00. Whisky, garanti porter 3 gall. dans deux do do do do un 1.90. do d'Irlande (Jush whisky) 5 ans. 3.50. do de Seigle (Toronto) vieux 7 do 2.00. Liqueur chataigne, bouteilles d'une pinte (1 litre) Similaire Grande Chartreuse 1.00. do Santa Lucia, par bouteille 1 litre 40. Bière anglaise Ind. Coope & Co., chopine 4 ans en vente par doz 1.75. Bière allemande, Lager Beer, pintes, par doz 1.30.

THE! THE!! THE!!! Café!!! RAISINS!!! Raisins de Valence par lbs..... 37c. do de Corinthes do..... 07c. Amandes molles, Noix, Avelines, etc. Assortiment de Biscuits des plus variés, Bonbons assortis, très bon Marché, par lbs 20c. Gingras & Langlois, 54, rue du Palais. Québec, 31 décembre 1880 1160

VOICI LE MOMENT DE VOIR A VOI FOURRURES.

Magnifique assortiment comprenant Casques de Damas, Manchons, Pélerines, etc., etc. Pardessus pour Hommes, Casques, Gants, etc. Robes de Carriole en Peau de Loup, de Chèvre, de Bufile, etc.

JAMES C. PATERSON 27, RUE BUADE. Québec, 26 octobre 1880. 1062

BEHAN BROS

Nouveau Magasin, Rue Buade. POUR NOEL ET LE Jour de l'An.

NOUS attirons l'attention particulière des acheteurs sur des lots de marchandises choisies pour présents de Noël et du Jour de l'An, que nous avons spécialement réduits à cet effet. Draps et Tweeds A BON MARCHÉ. Bonneterie A BON MARCHÉ. Mitaines et Gants A BON MARCHÉ. Cotons blanc et jaune A BON MARCHÉ. Colons à Drap, blanc et jaune A BON MARCHÉ. Nous aurons des égards spéciaux pour les personnes achetant pour des œuvres charitables.

ON DEMANDE

DES familles canadiennes aux Etats-Unis pour travailler dans une filature à Newton, Massachusetts. Des arrangements seront pris pour le transport des familles qui voudront émigrer. On demande aussi cent filles pour conduire les bobines.

Reprise des affaires, P. W. McKNIGHT,

DESIRE faire savoir à ses pratiques et au public en général, qu'à raison du récent incendie, il vendra la balance de son assortiment de VOITURES D'HIVER, consistant en Sleighs, Carrioles, Voitures de familles, etc., etc., à des prix extraordinairement réduits, à commencer SAMEDI, le 8 du courant.

Certificat.

NOUS soussignés, certifions que nous nous sommes servi de la poudre à nettoyer les bijoux, argenterie, etc., etc., de E. R. Frechette, rue Ste-Hélène, n° 118, et qu'elle remplit très bien le but désiré.

A. ARMAND, horloger, TELESPHORE DULLET, bijoutier, JOSEPH CHAREST, sellier, W. E. BRUNET, pharmacien, GEORGES PELLETIER, Secrétaire à l'église St-Roch.

A LA LIBRAIRIE DE SAINT-ROCH.

CEUVRES DE MGR. DE SÉGUR. Le Souverain Pontife, broché..... \$ 25c. La liberté, broché..... 20c. Le jeune ouvrier chrétien, broché..... 20c. Consolation à ceux qui souffrent, broché..... 20c. Causeries sur le protestantisme d'aujourd'hui, broché..... 15c. Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la religion, broché..... 15c. Jésus-Christ, broché..... 15c. Les trois roses des élus, broché..... 15c. Les francs maçons, ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils veulent, broché..... 05c. La société St. Vincent de Paul, par Ernest Myrand, broché..... 10c. Histoire des corporations ouvrières, par Léon Gautier, broché..... 10c. Les libertés populaires au moyen âge, par Edmond Demolins, broché..... 10c. L'instruction primaire avant la révolution, par E. Allain, broché..... 10c. Traité de télégraphie en anglais, par J. L. Pope, in 8 relié..... 2 00c. —Aussi— Un Bureau de Télégraphe de la Puissance est attaché à l'établissement. UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE. L. Drouin & Frere Libraires, No. 88, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH. Québec, 11 janvier 1881—6m 974

